Le mystérieux personnage répondit : Je cherche ma mère, ma pauvre mère !

Naturellement, les curieux comprirent alors qu'ils avaient affaire à un pauvre fou et le laissèrent continuer seul ses recherches.

DRAME AU VITRIOL

Un ivrogne jette du vitriol sur sa femme, qui l'a quitté à cause de sa brutalité.

Hier matin, vers six heures, Alphonse Schoonjans, 23 ans, peintre, venant de Gand, a vitriolé sa femme Anne Vanloo, 28 ans, étiraseuse chez Snoveden.

Mariés, il y a un an, les époux Schoonjans ne tardèrent pas à avoir un ménage d'enfer.

Le mari, ivrogne invétéré, se livrait à des violences sur son épouse, lorsque les petits verres avaient assombri son humeur.

Trouvant la vie impossible avec un pareil individu, la malheureuse le quitta une première fois, mais cédant aux sollicitations de son irascible époux, elle reprit la vie commune et partit avec lui pour Gand.

Il y a peu de temps elle se sauva une seconde fois et se réfugia chez ses parents, rue Fombelle, à Lille, et ensuite rue Mazagran.

Schoonjans essaya à nouveau de faire revenir sa femme sur sa détermination, il demanda même l'intervention du procureur de la République, mais toutes les démarches ayant été vaines, il résolut de se venger.

Hier il mettait son projet à exécution. Anne Vanloo, accompagnée de sa jeune sœur, se rendait à la filature Snoveden, quand à l'angle de la rue d'Iéna elle fut rejointe par Schoonjans.

Celui-ci la somma de revenir demeurer avec lui, mais ce fut inutilement.

Alors, furieux, Schoonjans jeta à la tête de la malheureuse, le contenu d'un bol de vitriol.

Anne Vanloo eut le côté gauche de la face brûlée; elle fut admise d'urgence à l'hôpital Sainte Eugénie.

On espère pouvoir sauver l'œil gauche.

Comme bien l'on pense, ce drame a causé une forte impression dans ce quartier fréquenté, à cette heure matinale, par un grand nombre d'ouvriers.

Une fois son coup fait, Schoonjans a pris la fuite, profitant de l'émotion générale.

Son signalement a été donné et il est probable que la police aura tôt fait de l'arrêter.

ROUBAIX

Pour l'épée d'honneur du capitaine Magniez : Famille Eloy-Toulemonde, de Roubaix, collecte faite à la réunion de famille du 1er janvier, 45 fr. 10.

Révision de la liste électorale pour 1907. — Les électeurs qui ont changé d'adresse ou de domicile, sont priés d'en faire la déclaration verbale ou écrite à la mairie (bureau des élections), avant le 14 janvier courant.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin de révision en 1906 sont invités à vérifier de suite leur inscription et doivent se considérer comme radiés de la liste électorale.

Société de Secours - mutuels St-Joseph et Notre - Dame. — L'assemblée générale pour l'élection des trois délégués cantonaux mutualistes prévus par la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, se tiendra pour les deux sociétés le dimanche 6 janvier 1907, de 10 h. du matin à 4 h. après-midi, au siège des deu xsociétés, 22, rue de la Paix, à Roubaix.

Les sociétaires n'ayant pu émettre leur vote dans leurs sections respectives, ou qui n'auraient par reçu de bulletin de vote, sont priés de se rendre à l'assemblée, dimanche avant 4 h., pour accomplir leur devoir.

Les votes par correspondance prévus par la circulaire préfectorale, seront reçus jusqu'à la même heure, 22, rue de la Paix.

Repos hebdomadaire. — Une demande de dérogation aux articles 2 et 8 de la loi du 13 juillet 1906, a été déposée à la mairie. Elle émane de M. Lapeire-Verleye, mercier, 141, rue de l'Epeule.

Etablissement de bains de la rue de Rome.— Pour permettre la visite des chaudières, cet établissement sera fermé au public le lundi 7 janvier courant.

Fédération des Syndicats de l'industrie Roubaisienne.— Syndicat des ouvrières des Industries textiles réunies de Roubaix. — Bureau de placement gratuit, 22 rue de la Paix, dimanche, de huit heures et demie à neuf heures et demie.

Mort subite. — Mme Lucie Lecomte, 49 ans, rue de la Balance, 29, est morte subitement dans la nuit de mercredi à jeudi, succombant à une hémorrhagie interne.

Sous la roue. — Un ouvrier de chez MM. Jules Lemaire frères, camionneurs, M. Pierre Lecomte, 34 ans, rue du Bon-Rasoir, 181, passait rue de la Gare, conduisant un camion. Il eut le pied gauche pris sous une roue du véhicule sur lequel il s'apprêtait à monter.

M. le docteur Dupré qui a donné des soins au blessé, a constaté l'écrasement du petit orteil gauche et a prescrit trois semaines de repos.

Doigt écrasé. — Un homme de peine de chez MM. Lefebvre et Bastin, filateurs boulevard d'Armentières, M. Julien Pauwels, 30 ans, demeurant à Kerkhove (Belgique), voulut, mercredi soir, retirer un morceau de laine d'un brisoir avant l'arrêt complet. Son index gauche s'engagea dans les engrenages et fut violemment écrasé. M. le docteur Dispa a prescrit au blessé un repos de trois semaines.

Dans l'engrenage. — Flore Bourgois, 13 ans, rue Stephenson, cour Brabant, 7, bâcleuse chez M. Toulemonde-Destombes, a eu le médius droit pris entre un engrenage et un arbre de commande. M. le docteur Picquet, appelé à lui donner des soins, lui a prescrit un repos de trois semaines, sauf complications.

Mystérieux accident. — Julien Bert, 35 ans, rue Saint-Jean, 177, était sorti jeudi de l'hôpital, où il avait été en traitement durant six semaines pour une blessure à la main gauche.

Trouvant sans doute le régime hospitalier très doux, ou poursuivi par l'implacable malchance, Bert, a été admis à nouveau, à l'Hôtel-Dieu, à la suite d'un accident dont les circonstances sont mystérieuses.

Hier soir, vers 7 h., d'après ses dires, il voulut monter sur un tramway en marche, rue de Lannoy, et tomba si malheureusement qu'il eût la main droite mutilée par une des roues du véhicule.

Les témoins donnent une autre version de l'accident. Ils déclarent que Julien Bert, s'est jeté volontairement sous le tramway.

Toujours est-il que le blessé, volontaire ou non, a été envoyé d'urgence à l'Hôtel-Dieu, où l'amputation des doigts devra être pratiquée.

Les accidents de travail. — M. Armand Manieu, 54 ans, rue Desaix, tisserand chez MM. Jean et Paul Delannoy : blessé au nez et à l'index gauche par un coup de bras de chasse de son métier. 15 jours de repos.

— M. Henri Pouizeele, 40 ans, rue Leverrier, 20, graisseur chez MM. Ernoult Bayart frères : plaie contuse à l'auriculaire gauche en graissant un cylindre. 15 jours.

— A la Brasserie Coopérative l'Union Roubaix-Tourcoing, M. Georges Lonnart, 25 ans, conducteur de bière, rue du Fort, aux Destremont, 13 : contusion au genou gauche en tombant. 15 jours.

— M. Eug. Jouveneaux, 37 ans, rue d'Hem, à Flers-Breucq, apprêteur chez MM. Emile Roussel et fils : blessé aux reins en soulevant des pièces de tissus. 15 jours.

— Raymond Verhaeghe, 14 ans, rue du Tilleul, 285, bâcleur chez MM. Dillies frères et Catteau : index gauche écrasé en posant la main sur un butoir du métier. 15 jours.

— A la Société Anonyme de filature de la rue Boucher-de-Perthes, Léon Vermeulen, 14 ans, aide-magasinier, rue des Filatures, 71 : contusion au genou gauche en tombant. Trois semaines.

— M. François Rambure, 33 ans, rue du Cartigny, 73, bouleur chez Mme veuve Cherou : contusion à la hanche gauche en tombant. 15 jours.

— M. Désiré Wacrenier, 41 ans, rue de l'Ermitage, 27, à Croix, boucher chez M. Jules Svenens : blessé aux reins en déchargeant une pièce de viande aux Halles. 15 jours.

— M. Henri Motte, 28 ans, rue Bernard, cour Verkindère, 4, homme de peine chez MM. Jonville frères : entorse du pied gauche en tombant.

— M. Eloy Sory, 38 ans, boulevard de Beaurepaire, rattacheur chez M. G. Debuigne : épaule droite contusionnée par un coup de chariot. 15 jours.

—M. Alfred Ségard, 24 ans, rue Saint-Louis, cour Screpel, limeur chez M. A. Vamoen : blessé au médius gauche par un éclat de fer. 15 jours.

En faisant un faux-pas. — Mme Thérèse Devos, 40 ans, ménagère, rue du Parc, 4, est tombée, jeudi soir, dans la rue et s'est fait une entorse du poignet gauche.

Elle a reçu des soins de M. le docteur Derville qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

En montant sur une calandre qu'il conduisait, M. Pierre Lecomte, 30 ans, au service de MM. Lemaire frères, expéditeurs, a glissé sur la chaussée. La roue lui a écrasé le petit orteil gauche. Le blessé a été ramené en voiture à son domicile, rue du Bon-Rasoir, 18.

On ne l'y reprendra plus. — Un ouvrier tisserand, M. Adolphe Hus, 36 ans, rue Voltaire, 46, sontravail terminé, regagnait son domicile mercredi soir vers huit heures.

Il rencontra rue Daubenton, un camion marchant à une vive allure. Dans le but d'arriver plus tôt chez lui, l'ouvrier voulut sauter sur le véhicule, un peu en avant de la roue d'arrière.

Il prit mal son élan et tomba lourdement rue la chaussée. M. Hus eut assez de présence d'esprit pour se rejeter sur le côté S'il n'avait pas fait ce mouvement le camion lui écrasait tout le côté droit. L'ouvrier ne put cependant éviter que la roue d'arrière lui écrâsât la jambe à hauteur de la cheville.

M. le docteur Harlet releva de sérieuses contusions et une luxation de la cheville. Il a fait admettre le blessé à l'Hôtel-Dieu.

Le danger des rails. — M. Arthur Delobel, 44 ans, marchand de charbon, rue Saint-Amand, 20, traversait en voiture la rue de Lannoy. L'une des roues buta contre un rail. Sous le choc, M. Delobel tomba sur la chaussée et se démit l'épaule gauche.

Assailli et dévalisé. — Un ouvrier peigneur, M. Floris Couplenx, 54 ans, impasse Nabuchodonosor, 50, passait, mercredi dans la nuit, rue Saint-Amand. Deux individus le croisèrent sans mot dire ; un troisième, qui les suivait l'accosta et lui demanda s'il avait de l'argent

— Huit sous, répondit M. Coupleux.

A peine avait-il achevé sa réponse que son interlocuteur lui porta un violent coup de poing en pleine figure et le terrassa. Il le fouilla ensuite, lui prit six sous et, rejoignant les deux premiers individus, s'enfuit en leur compagnie.

M. Coupleux, l'œil fortement tuméfié, est venu déposer une plainte au commissariat du 3e arrondissement. Il a déclaré ne pouvoir donner le signalement de son agresseur.

Un vol de numéraire. — Mme Degroote, cabaretière et logeuse, qui du Sartel, 3, montait, vendredi, vers 2 h. de l'après-midi, dans sa chambre à coucher, pour y déposer deux pièces de cinq francs.

La boîte où se trouve l'argent de la cabaretière se trouve dans un placard. En l'ouvrant, Mme Degroote constata qu'une somme de cent soixante francs en avait été enlevée.

La cabaretière a déposé une plainte au poste du 5e arrondissement. Elle soupçonne une de ses locataires qui a quitté la maison depuis mercredi matin.

Aucune effraction n'a été relevée ni sur la boîte ni sur la porte du placard.

La chambre ne restait ouverte que le matin avant le lever des enfants. C'est donc à ce moment-là que le vol a dû être commis.

Tentative de suicide. — Hier soir, vers dix heures, Louis Dhedeme, rue Bayard, 12 à la suite d'une discussion avec sa femme, s'est jeté dans le canal, à l'endroit dit « Au Hutin ».

Retiré par des passants, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave.

Etat-Civil de Roubaix

✠CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 4 janvier

Naissances. — Yvonne Vansieleghem, rue des Arts, 119 bis.— Georges Dargent, rue Blanchemaille.

Décès. — Claire Flamencourt, 9 jours, rue Jemmapes, c. Sœnens, 1. — Mélanie Delesalle, 70 ans, sans profession, rue Barbieux. — François Janssens, 62 ans, employé d'usine, rue Olivier de Serres prolongée, maisons Vandamme, 5. — Anatole Heche, 22 ans, décorateur en confiserie, rue Heilmann, 18. — Jules Veys, 5 mois, rue Tournai, maison Lancé, 7 — Rachel Derbaudringhien, 16 ans, tricoteuse, rue Pellart, 85. — Léopoldine Dael, 41 ans, ménagère, rue de Condé prolongée, maisons Veuve Loridan 3.

WATTRELOS

Accident du travail. — A l'usine Leclercq-Dupire, un ouvrier Hubert Emile, demeurant à Roubaix, rue du Pile, monteur de chaînes, s'est fait une entorse du pouce droit en replaçant une courroie. 10 jours de repos.

La fraude. — Les préposés De Rey Maxime et Messin Jules, de la brigade de Leers, ont arrêté Oscar Lefebvre, demeurant à Nechin, qui était porteur de 9 kilos 500 de café vert, valeur 28 fr. 50.

CROIX

UN HORRIBLE CRIME

Les funérailles des victimes. — Cérémonie imposante. — Allocution touchante.

Les obsèques de Mme veuve Dessuslesmoutier et de sa fille ont eu lieu vendredi matin, à neuf heures, en l'église St-Pierre, au milieu d'une affluence extraordinaire.

La levée des corps a été faite par M. l'abbé Declerck, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Delaeter, vicaire.

Le cortège, comprenant de nombreuses délégations, s'est rendu à l'église en contournant la place Saint-Pierre. Derrière la croix venaient avec leurs bannières, les associations suivantes : Les Saints-Anges, Les Enfants de Marie, dont Mlle Dessuslesmoutier était présidente, les Mères Chrétiennes, Le Tiers-Ordre (femmes), le clergé, les corbillards suivis de deux religieuses Saint-Vincent de Paul, anciennes directrice et institutrice de l'école libre des filles de la paroisse. Les coins du poêle étaient tenus, pour Mme Dessuslesmoutier, par Mmes veuve Mange, Lucas, Guermonprez, Lesage, des Mères Chrétiennes ; pour Mlle Dessuslesmoutier, Mlles M. Leveaux, Pauline Delatire, Clémentine Maes, Marie Lorthiois, des Enfants de Marie.

Le deuil était conduit par les neveux de la marchande de couronnes.

Dans l'assistance, nous avons remarqué : MM. l'abbé Debacker, vice-doyen de Saint-Sépulcre ; J.-B. Descottignies, ancien marguillier ; V. Bois, directeur de l'école libre des garçons ; Lecrinier, adjoint au maire ; Duforest et Mullier, conseillers municipaux ; Malice, capitaine commandant des pompiers, etc.

La messe est dite par M. le Curé qui, à l'Evangile prononce une émouvante allocution.

Après avoir rappelé le double crime qui vient de jeter l'épouvante dans le quartier, il salue la mémoire des malheureuses victimes connues dans la paroisse comme de bonnes et ferventes chrétiennes sur le sort éternel desquelles il n'a aucune inquiétude, car elles s'étaient approchées de la Sainte-Table quelques jours avant le crime. De cet épouvantable assassinat, ajoute-t-il, des déductions se dégagent. Les catholiques doivent toujours être prêts à paraître au tribunal de Dieu, car nul ne connaît le lieu et le moment de sa fin dernière.

C'est un devoir pour les paroissiens de tenir la justice au courant des détails concernant les criminels, qui seraient de nature à la mettre sur la piste des coupables.

La responsabilité des assassins est grande, mais combien sont plus responsables encore, ceux qui ont armé leurs bras en leur enseignant qu'il n'y avait plus de Dieu, plus de Ciel, plus d'Enfer.

Le devoir des parents chrétiens est donc de veiller avec plus de soin que jamais à maintenir la jeunesse dans la crainte de Dieu.

En terminant, M. l'abbé Declerck, cite ces paroles du magistrat enquêteur qui, à la vue des nombreux crucifix qui ornent la maison du drame, s'est écrié : « Comment donc, cet emblème n'a-t-il pas fait reculer les meurtriers ? » Ce à quoi M. le Curé répondit : « Ce n'est pas étonnant, puisqu'aujourd'hui, au lieu de respecter et d'adorer le Christ, on arrache son image de tous les murs, de toutes les écoles, de toutes les places publiques ».

La cérémonie terminée à l'église, le cortège s'est dirigé vers le cimetière. Sur tout le parcours une foule respectueuse faisait la haie, commentant encore et toujours l'épouvantable forfait.

A 11 heures 10 minutes, après le défilé des assistants devant la famille, la cérémonie était terminée.

Un incident s'est produit à l'angle des rues de l'Ermitage et de Chicago, au moment où passaient les associations religieuses, précédant les corbillards, quelques individus, à la mine blafarde et suspecte, ricanaient au milieu d'un groupe de femmes ; ces dernières ont fait la police elles-mêmes, et les goujats ont vivement pris la fuite.

Les recherches

Les recherches de la police de Croix et de la sûreté de Roubaix n'ont, jusqu'ici, donné aucun résultat.

Les conversations vont leur train dans toute la région et surtout dans le quartier Saint-Pierre où des bruits invraisemblables ne cessent de circuler au sujet d'arrestations soi-disant opérées dans les environs. Malheureusement la police n'a même pas une piste à suivre.

Plusieurs personnes, comme nous l'avons déjà dit, ont déposé qu'elles avaient vu des individus rôdant autour du lieu du crime. D'autres témoins ont confirmé ce fait mais, pas plus que les premiers, ils n'ont pu fournir un renseignement permettant d'établir un signalement des bandits.

Bref, il est probable que le forfait épouvantable du 31 décembre restera, comme tant d'autres malheureusement impuni.

Lettres anonymes

M. Vérin, juge d'instruction, a reçu deux lettres anonymes qui prétendent dénoncer les auteurs du double crime.

Caisse d'Epargne. — A partir de dimanche prochain, 6 janvier, la Caisse sera ouverte à 9 heures et fermée à 10 heures ½ très précises.

Mort d'un soldat. — Jeudi soir, vers 8 h., est mort, au domicile de ses parents, rue du Progrès, 24, un soldat du 94e régiment d'infanterie, de Bar-le-Duc, M. Ursmar Vanhamme, 24 ans.

Ce jeune homme était revenu en permission de cinq jours, samedi, 27 décembre, déjà atteint des premiers symptômes de la fièvre typhoïde. Il aurait dû rejoindre son corps jeudi soir avant dix heures ; par dépêche, l'autorité militaire lui avait accordé une prolongation par suite de son état.

M. Vanhamme qui accomplissait un an de service, comme fils d'étranger, était membre du patronnage Léon XIII, où il était très estimé de ses camarades.

Accident de travail. — M. Charles Duponchelle de la Brasserie Coopérative de Croix, a été blessé à l'œil gauche par la flamme d'un bec de gaz. 20 jours de repos.

CROIX. — Décès. — Usmar Vanhamme, 24 ans, soldat, rue du Progrès, 24.— Remy Vanderberghe, 34 ans, employé du chemin de fer, décédé à Wallers (Nord).

WASQUEHAL

Quel toupet ? — Le citoyen-maire affirme maintenant que lors de l'inventaire, il n'a point donné à M. l'abbé Fogt un violent soufflet.

Il s'est, sans doute, rendu compte de la fâcheuse impression produite par son acte et de sages conseillers lui auront fait remarquer son mauvais cas.

La victime qui a immédiatement accusé le maire mérite, au moins, autant de créance que l'auteur de la violence qui n'a protesté de son innocence que longtemps après l'incident.

D'autre part, de nombreux témoins oculaires ont affirmé le fait et brûlent du désir d'éclairer le tribunal quand il plaira à ce dernier de les interroger.

Enfin tous les journaux — même l'*Egalité* qui dit aujourd'hui le contraire — ont raconté l'incident du soufflet.

Après cela, le citoyen maire peut nier tant qu'il veut, l'opinion a jugé.

Adjudication. — Le lundi 7 janvier 1907, à 3 heures de l'après-midi, il sera procédé, à la Mairie, à l'adjudication des charbon et bois de chauffage pour les écoles communales et la mairie. Cette adjudication ne comporte qu'un seul lot : 1.500 francs. Le Préfet se réserve d'en approuver le résultat.

FLERS-BREUCQ

Mouvement de la population. — 96 actes d'état-civil ont été enregistrés pendant l'année 1906, dont : 40 naissances, 31 décès, 17 mariages et 3 transcriptions de décès.

FLERS-BREUCQ. — Décès du 31 décembre. — Vanderdonckt Marguerite, 1 an, rue Hoche. — Raymond Ravau, 2 ans, aux 26 maisons.

LANNOY

Accident du travail. — Raymond Deconnoy, contremaître chez M. Emile Delattre, entrepreneur de menuiserie, est tombé en portant une escargasse ; dans sa chute il s'est fait des contusions. Dix jours de repos, docteur Parmentier.

LYS-LEZ-LANNOY

Accident de travail. — Chez M. Louis Salembier, filateur, à Lys, rue de Lannoy, Develve Pierre, 52 ans, journalier, demeurant à Néchin, en voulant dégager un cylindre, a eu le bout de l'index droit pris. Plaie contuse avec arrachement de l'ongle. 20 jours de repos. Docteur Parmentier.

HEM

Accident de travail. — Chez MM. Bétremieux aîné fils, un tisserand, Jean Cournolly, 28 ans, demeurant à Lys, rue de Leers, a été blessé au poignet gauche, dix jours de repos, docteur Parmentier.

HEM. — Du 4 janvier. — Frys Auguste, 49 ans, célibataire.

Publication de mariage. — Paul Jeveneaux, employé, et Estelle Dessemont, sans profession.

TOURCOING

Patronage de Saint-Christophe (69, rue d'Austerlitz)... Les exercices de la retraite du mois auront lieu demain matin, à six heures et demie précises, au local habituel.

F. G. S. P. F. — La journée du 6 Janvier. — *Union Sportive de l'Association Amicale de Saint-Louis.* — A 11 h. ½, l'équipe 3 de l'U. S. A. A. de St-L. rencontrera l'équipe 1re d'une société amie sur son terrain. A une heure, entraînement pour les équipes 1re et 2e. Présence indispensable.

Standard Athletic Tourquennois. — Dimanche 6 janvier entraînement à 1 heure pour les equipes 1 et 2. Rendez-vous à midi 45, au siège 137, rue des Ingres.

Les équipiers sont priés de faire parvenir leur adresse au secrétaire Paul Piat, 242, rue de Roncq, où à M. Emile Vermaut, 125, rue de la Baille.

Club sportif Saint-Christophe. — Demain dimanche 6 janvier, à 11 h. ½, entraînement des équipes en leur local, rue d'Austerlitz.

Avenir du Prolétariat. — Réunion du Comité de Tourcoing au siège social, Café du Centre, 2, place de la République, dimanche 6 janvier : Perception mensuelle ; Renseignements.

Le Comité recevra également les cotisations annuelles des Prolétaires prévoyants payables au commencement de l'année.

L'importation de la librairie étrangère par la gare de Tourcoing, pendant la seconde quinzaine de décembre, a porté sur les objets suivants : livres en langues mortes 400 k.; livres en langue française 720 k.; musique imprimée 220 k.; chromolithographies 150 k.; imprimés avec blancs à remplir 150 k.; journaux français édités en Belgique 70 k. Au total 1770 kilos.

Au cours de l'année 1906, l'importation totale a été de : livres en langues mortes 5360 kilos; livres en langue française 12.638 k.; musique 1420 k.; chromos 8.900 k.; livres de bibliothèques particulières 1.090 k.; imprimés avec blancs à remplir 4.850 k.; journaux français édités en Belgique 1205 k.; presses lithographiques avec dessins 520 k. Au total 36.966 kilos.

Le passage des pigeons par la gare de Tourcoing. — Pendant l'année écoulée 1.136.160 pigeons voyageurs destinés au lâcher sont passés par la gare de Tourcoing venant de la Belgique; ils étaient enfermés dans 29.177 paniers et expédiés par 5.137 éleveurs. De plus, il est passé 100.081 pigeons destinés à l'alimentation, à l'acclimatation et au tir, expédiés par 528 éleveurs en 1526 paniers.

Dans l'ensemble, il y a eu augmentation de 175.384 pigeons voyageurs et de 879 pigeons pour l'alimentation, sur l'année 1905.

La grève du tissage de MM. Valentin-Roussel. — Aux cinq ouvriers ayant repris le travail jeudi, vingt-cinq autres sont venus se joindre vendredi matin. Ce nombre aété jugé assez important par les Rouges pour leur faire abandonner la garde de l'usine. Les ouvriers qui travaillent n'ont donc pas été inquiétés pour entrer ou sortir de l'usine. 150 ouvriers sont encore en chômage ou en grève.

A propos de la grève du tissage de MM. Valentin-Roussel. — Nous recevons du secrétaire de la fédération syndicale des Jaunes la lettre suivante :

Monsieur le Directeur de la *Croix*,

Nous avons recours à votre obligeance pour insérer la déclaration prise en réunion de conseil fédéral, jeudi soir, au sujet de l'intervention de M. Demuynck dans la grève du tissage de MM. Valentin Roussel.

Nous tenons, dans le but de mettre les choses au point et pour dégager la responsabilité de nos organisations, à déclarer : Que le dit Demuynck a agi sans aucun mandat de la fédération, et que, de plus, au moment où il était encore ouvrier tisserand (car maintenant il est représentant de commerce) il ne faisait partie d'aucun groupe fédéré. Nous le mettons au défi de prouver qu'il a versé aucune cotisation depuis quatre ans

C'était un syndiqué de la fondation qui n'a jamais accepté le programme de réformes sociales et qui a toujours cru que les Jaunes devaient systématiquement organiser la résistance aux grèves, même là où rien ne leur regarde ce en quoi nous ne pouvons pas être d'accord avec lui.

Notre passé a suffisamment prouvé notre énergie quand il s'est agi de combattre pour la justice, le droit et la liberté.

Agréez, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Pour le Conseil de la Fédération :
Le Secrétaire,
E. DEGUESELLE.

Accidents de travail. — Achille Defrenne, 20 ans, menuisier, rue des Carliers, 29 : coupure à la main gauche en travaillant avec un ciseau. Docteur Vienne; repos de 8 jours. — Ferdinand Tourneminé, 14 ans, bâcleur, rue des Piats : Plaie au genou gauche à la suite d'un chute sur le rail d'un métier. Docteur Defossez. 8 jours de repos.

— J.-B. Verne, 50 ans, fileur, rue des Cymbale : avant-bras droit fortement comprimé entre le secteur et le bâti de son métier, Docteur Huriez; 20 jours de repos.

Les vols de laines.— Nous avons signalé l'arrestation de neuf individus qui, dans la nuit du 30 au 31 décembre, s'étaient introduits chez M. Desmet, apprêteur à Tourcoing, et avaient volé 8 ballots de laine, pesant 800 ilos et valant ensemble 1.600 francs.

M. Hermant, juge d'instruction, a interrogé les inculpés et a obtenu des aveux partiels.

D'autres arrestations seraient imminentes.

Un vol de laine à la gare des Francs. — Jeudi, à 6 h. ½ du matin, le chef de gare des Francs constatait qu'un wagon de marchandises, remisé sur une voie de garage, avait été déplombé. A la vérification de son chargement, on apprit la disparition d'une balle de laine d'Afrique, du poids de 150 kilos et d'une valeur de 300 francs, destinée à M. Toulemonde-Delmasure, rue Leverrier. M. Niederst, commissaire de police, fait une enquête pour retrouver le voleur.

Notons que la balle volée a été retrouvée mercredi soir, rue de la Vigne, par M. Moulard, trieur, habitant cette même rue. Nous avons relaté cette trouvaille.

Un vol à l'esbrouffe. — Mlle Marie Feutry, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue Sébastopol, 83, est allée, tout en pleurs, vendredi, à 7 h. 10 du soir, conter à la police le vol à l'esbrouffe dont elle venait d'être victime, Grand'Place, près de la station des tramways. Un individu, correctement mis, ganté, gilet de fantaisie bleu et rouge, cravaté rouge, chapeau noir, s'approcha d'elle, faisant mine d'attendre un car et, soudain, lui arracha le cordon noir qui retenait sa montre en or. Montre et cordon furent emportés par le voleur, qui prit la fuite vers la gare.

M. Rougeron, commissaire de police, recherchera le voleur ganté.

Les expulsés. — Pendant le semestre écoulé il y a eu 32 convois d'expulsés représentant un chiffre de 237 individus chassés du territoire.

Etat-Civil de Tourcoing

du 4 janvier

Naissances. — Duforest Etienne, rue de Gand. — Cabaye Jean, rue d'Isly, 11. — Vandembronck Marcel, rue de Fleurus. — Vanderplanque Achille, rue de Gand, 594. — Reynaert Lucien, rue du Virolois, 95. — Depauw Romaine, rue Serpentine, 36.

Décès. — Deschamps Henriette, 92 ans, rue de la Cloche, 24. — Vandamme Marie, 3 mois, rue du Presbytère, 8.

RONCQ

Le recrutement de la classe 1906. — Le nombre de jeunes gens de la classe 1906 qui se sont fait inscrire est de 63.

RONCQ. — Du 4 janvier. — Naissance. — Celine Boys, au Chemin Vert.

LINSELLES. — Du 4 janvier. — Naissance. — Marcel Vandenabelle, au Wacken.

MARCQ-EN-BARŒUL

Cheval noyé. — Dans la matinée de jeudi, vers onze heures, un bateau chargé de charbon était remorqué par deux chevaux appartenant à M. Marescaux, entrepreneur de halage à Marquette.

Près du magasin de M. Tourneau, un des chevaux, s'approchant trop du bord du canal, glissa et tomba à l'eau, après avoir brisé sa chaîne.

Le cheval nagea une cinquante de mètres, puis disparut.

Au bout de plusieurs heures de recherches, on retrouva le cadavre de l'animal non loin du Pont-Blanc.

POUR LES

Ouvriers
Employés
Domestiques
Servantes, etc...

Les demandes d'emploi ne coûtent dans la *Croix du Nord* que **0** fr. **60** l'insertion, et les suivantes **0** fr. **50**.

COMINES

L'accident de mercredi. — M. Hermant, juge d'instruction, a désigné M. Dantzer, ingénieur et professeur à l'Institut Industriel, pour rechercher les causes de l'accident de Comines, que nous avons relaté, et dans le but d'établir les responsabilités.

L'affaire mystérieuse de Cysoing

Résultat de l'autopsie

M Vérin, juge d'instruction à Lille, et son greffier, M Montaigne, se sont rendus, jeudi, à Cysoing, pour enquêter sur les circonstances mystérieuses du décès du jeune Delcourt.

L'autopsie a été pratiquée à l'hospice de Cysoing, par le docteur Deléarde, à 2 heures.

Il a été reconnu que le décès était une conséquence du froid sur un organisme déjà malade et prédisposé.

Beaucoup de docteurs recommandent la *Grande Pharmacie de France*, 1, rue Faidherbe, à Lille. — Ils ont la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix, et prix absolument normaux et rationnels. 3

DEUX NOYADES

A SAINT-PIERREBROUCK

Un ouvrier calaisien, M. Piédevin, s'était rendu le premier de l'an, chez ses beaux-parents, à Saint-Pierrebrouck, afin de leur présenter ses souhaits.

Le soir, il prit le train qui devait l'amener à Calais à 10 h. ½,; mais il se trompa et descendit à Gravelines. Le train était reparti lorsqu'il s'aperçut de son erreur.

Le malheureux sortit de la gare et, au lieu de se diriger vers Calais, comme il le croyait, marcha du côté opposé et tomba dans l'Aa, où son corps a été retrouvé hier.

Le cadavre, reconnu par le beau-frère, a été transporté à Gravelines et déposé à la morgue de cette ville.

A GRAVELINES

Hier, vendredi, à 8 h. ½ du matin, M. Potte, garde-champêtre de Saint-Georges, a découvert sur la rive de l'Aa, non loin de l'estaminet « Aux Deux Brochets », le cadavre d'une femme noyée.

La défunte, d'une assez forte corpulence, paraît à gée d'une cinquantaine d'années. Son identité n'a encore pu être établie. Coiffée d'un bonnet noir, vêtue d'un jupon gris à carreaux, elle était chaussée de bas gris et de bottines à élastiques.

DOUAI

VIOLENT INCENDIE

Vendredi, à 4 h. du matin, un violent incendie a éclaté chez M. Léon Flouquet, 11, rue Delcambre.

M. et Mme Flouquet réveillés par les voisins n'eurent que le temps de se sauver à peine vêtus.

Les voisins organisèrent les premiers secours en attendant l'arrivée des pompiers.

Un moment, on eut des craintes pour le magasin aux fourrages et l'adjudant Musin, du 27e d'artillerie, fit mettre en batterie les pompes de l'arsenal.

Mme Flouquet a été brûlée à la figure, à la tête et au bras gauche ; elle a reçu des soins du docteur Baude et d'un médecin militaire ; les brûlures ne paraissent pas graves.

En organisant le service d'ordre le gendarme Monnerot a glissé sur un trottoir et s'est luxé le pied droit.

A 6 h. du matin, on était maître du feu et tout danger était conjuré ; de la maison habitée par M. Flouquet il ne reste que les murs ; et les toitures des deux maisons voisines sont fortement endommagées.

Au cours de cet incendie, un malfaiteur a volé chez M. Lagoutte, 13, rue Delcambre, un portemonnaie contenant 450 fr.

Remarqué sur les lieux du sinistre des représentants de la municipalité et des différent corps constitués.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

TUÉ PAR UN VIEUX FUSIL

à Bentouzelle

Un journalier, M. Louis Guinet, 48 ans, avait emprunté, mercredi, un vieux fusil à l'un de ses voisins, M. Renaut.

Ceul-ci avait fait remarquer qu'un des canons était obstrué par un chiffon.

M. Guinet eut l'idée d'aller à la forge de M. Potelle, pour nettoyer et réparer le fusil.

Comme il n'y avait pas d'ouvrier, le malheureux fit rougir l'arme. Un coup partit et le pauvre homme reçut la charge dans le ventre.

Les intestins étaient perforés.

M. Guinet eut encore la force de retourner chez lui, à une centaine de mètres de la forge

Mais il dut aussitôt se placer sur son lit et, au bout de quelques minutes, il expira.

Il laisse une veuve et quatre enfants, dont l'aîné est âgé de 15 ans.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*
se charge de l'exécution rapide et soignée
DES
TÊTES DE LETTRES, FACTURES, MÉMORANDUMS
TRAITÉS, BROCHURES, TRACTS, etc.

LA HERNIE

La Méthode «CLAVERIE» de Paris

Est la Seule universellement adoptée pour le soulagement et la Guérison de la Hernie et les Déplacements des Organes

Nous avons le plaisir d'annoncer à tous ceux qui sont atteints de cette terrible infirmité qu'il n'existe qu'un SEUL traitement, véritablement scientifique, et vraiment sérieux assurant un soulagement immédiat et une guérison rapide : c'est la méthode CLAVERIE de Paris.

Tous ceux de nos lecteurs qui sont atteints de **Hernies, Efforts, Descentes, Hydrocèles, Varicocèles, Maladies du ventre**, etc., feront sagement, avant de se procurer un appareil quelconque, de profiter du passage de M. CLAVERIE, 234, Faubourg Saint Martin, à Paris, qui visitera les malades et fera lui même l'application de son incomparable méthode qui est maintenant sans rivale au monde, à :

Arras, dimanche 6 janvier, Hôtel du Commerce ;
Béthune, lundi 7, Hôtel de France ;
Lens, mardi 8, Grand Hôtel ;
Boulogne-sur-Mer, mercredi 9, Hôtel du Commerce ;
Calais, jeudi 10, Hôtel Meurice ;
St-Omer, vendredi 11, Hôtel du Commerce ;
Dunkerque, samedi 12, Hôtel du Chapeau Rouge ;
Armentières, dimanche 13, Hôtel du Nord ;
Hazebrouck, lundi 14, Hôtel St-Georges ;
Roubaix, mardi 15, Hôtel Ferraille ;
Lille, mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18, Hôtel de l'Europe (32, rue Basse).

CEINTURES VENTRIÈRES PERFECTIONNÉES pour toutes les **déviations des organes de la femme.**

DEPÊCHES DE LA NUIT

MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris. — Le « Journal Officiel » publie le mouvement administratif suivant :

M. Lutaud, préfet de la Gironde, est n